



Le calcul des émoluments

Public	MJPM en activité, autres professionnels, ou publics concernés par la protection juridique des majeurs ou œuvrant auprès des personnes en situation de vulnérabilité		
Prérequis	Publics concernés par la protection juridique des majeurs ou œuvrant auprès des personnes en situation de vulnérabilité	Nombre de participants	50 participants
Dates	Jeudi 11 septembre 2025	Horaires	De 14h à 17h
Lieu	DDETS salle Provence, 33 avenue de Romans 26000 VALENCE		
Prix	Tarif adhérent FMJI RA (07, 26, 38) : 90 € Tarif adhérent FNMJI : 130 € Tarif non adhérent : 210 €		

Accessibilité handicap	<p>La FNMJI demande à être informée sur les situations de handicap des participants afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation, de prendre en compte les moyens de compensation du handicap.</p> <p>Contact Référent Handicap : formation@fnmji.fr</p>
-------------------------------	---

Moyens d'encadrement pédagogique et technique	Intervenant	Mr Jean-Marie SECCHI, expert auprès de la FNMJI, conseiller en gestion de patrimoine
	Responsable pédagogique	FNMJI
	Responsable de projet	Cécile CARDUNER formation@fnmji.fr

Source et bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Code Civil ➤ Code de l'action sociale et de la famille
--------------------------------	---

Modalités d'évaluation des acquis	<p>Un questionnaire sur les attentes de participants est envoyé en amont, avec possibilité d'analyse de dossiers spécifiques illustrant la formation.</p> <p>Une évaluation pédagogique est transmise à chaque participant par mail à la fin de la formation.</p> <p>Deux mois plus tard, un questionnaire d'évaluation pédagogique est transmis à chaque participant par mail.</p> <p>Un bilan oral peut être réalisé à l'issue de la session de formation.</p>
--	--

Sanction de la formation	Une attestation individuelle de formation sera transmise à chaque participant à l'issue de la formation.
---------------------------------	--



Programme de formation

Objectifs pédagogiques	Contenus pédagogiques	Méthodes pédagogiques
<p>Installer le processus de formation Créer la dynamique du groupe de formation</p>	<p>Présentation réciproque Recueil des attentes des participants</p>	<p>Formation participative et interactive</p>
<p>Comprendre les concepts fondamentaux des émoluments</p> <p>Assurer que les pratiques de calculs respectent les obligations légales et les meilleures pratiques de gestion</p>	<p>Le financement de la mesure de protection La composition de l'assiette :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revenus pris en compte - Revenus ou dispositifs exclus de l'assiette - Eviter la double prise en compte de certains revenus - Exemples de remplissage de la fiche de calcul 	<p>Brainstorming de connaissances Echanges des pratiques Apports théoriques</p>
<p>Maitriser les bases de calcul</p>	<p>Déduction fiscale des frais de la mesure Utilisation du dispositif fiscal prévu Conséquences pour la personne protégée</p>	
<p>Apprendre à gérer les cas particuliers</p>	<p>Que disent les textes en la matière ? Mise en application de la déduction fiscale catégorielle des frais de la mesure mis à la charge de la personne protégée</p>	
<p>A l'issue de la formation, les participants auront les compétences nécessaires pour gérer efficacement les calculs et garantir la conformité avec les exigences réglementaires</p>		
<p>Evaluer la formation</p>	<p>Recueil des attentes spécifiques</p>	<p>Bilan oral Questionnaire de satisfaction adressé par mail le jour de la formation</p>